



# TERSOL ECOVERT PJT

N° d'agrément DRAAF : MP00686 - Distribution / Vente de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

## DESHERBANT TOTAL FOLIAIRE SYSTEMIQUE SANS CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE

Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ) - AMM n°2020047 détenue par ARYSTA LIFESCIENCE,  
Route d'Artix BP 80 64150 NOGUERES

### CARACTERISTIQUES

Dés herbant total foliaire à base de glyphosate renforcé par des adjuvants nouvelle génération qui améliorent grandement les performances de la matière active.

Utilisation possible en Espaces Verts et jardins en toute sécurité pour les utilisateurs.

La présence de bio-régulateurs (adjuvants) permet de :

- diminuer la tension superficielle de l'eau de la bouillie d'où un meilleur étalement sur la surface foliaire (5 à 6 fois supérieur) entraînant une diminution de dés herbant appliqué ;
- améliorer la pénétration foliaire du glyphosate ;
- accélérer la migration du glyphosate dans les tissus et l'optimisation de la systémie jusqu'aux extrémités de la plante ;
- rendre la formule faiblement toxique permettant l'utilisation dans des zones urbaines en réduisant les risques.

Une fois dans le sol, le glyphosate perd toutes ses propriétés herbicides et il est donc possible de réensemencer les parcelles dés herbées quelques jours après le traitement.

Parfaitement adapté pour le dés herbage au pied des arbres et arbustes (cuvette de plantation).

### PRECAUTIONS EVENTUELLES

Eviter tout contact de la bouillie avec la végétation à conserver. Utiliser un cache protecteur pour le traitement des massifs floraux, rosiers ou arbustes.

Ne pas traiter par temps de pluie, de vents forts ou de fortes chaleurs. Eviter la formation d'embruns au moment de la pulvérisation. Dans le cas de ronces, appliquer de préférence à l'automne et laisser agir tout l'hiver. Eviter tout traitement dans les fossés en eau ou à proximité.

Stockage dans un endroit frais et sec en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

### DOSES ET USAGES HOMOLOGUES

*Dés herbage des pépinières, plantations et rosiers*

- Annuelles et bisannuelles : 5 l/ha ;
- Vivaces (par taches) : 8 l/ha ;
- Quantité maximale applicable par hectare et par an : 2 200 g de matière active.

*Traitements généraux*

- Graminées annuelles : 3 l/ha ;
- Dicotés annuelles et bisannuelles : 6 l/ha ;
- Vivaces : 7 l/ha.
- Quantité maximale applicable par hectare et par an : 2 880 g de matière active.

*Débroussaillage*

- 12 l/ha.

### MODE D'EMPLOI

- **Application** : pulvérisateur.
- **Période d'application** : période de végétation active par température supérieure à 10°C (de mars à octobre).

Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage des buses à dérive limitée est recommandée.

- **Doses d'emploi** : *Traitement en plein* : 3 à 5 litres/ha dans 200 à 400 litres d'eau. *Traitement localisé* : 1 à 3 % soit 100 à 300 ml pour un pulvérisateur de 10 litres (pour 200 m<sup>2</sup> environ).

----

- Remplir au tiers le pulvérisateur d'eau claire.
- Verser le dés herbant dans le pulvérisateur.
- Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.
- Compléter le pulvérisateur d'eau.
- Bien agiter puis pulvériser.

### PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect : liquide.
- Couleur : ambrée.
- Matières actives : 360 g/l de glyphosate acide (480 g/l de sel d'isopropylamine) + bio-régulateurs physiodynamiques.

Consultez nos FDS sur



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 3 / Août 2017

## USAGE PROFESSIONNEL

ISO 9001  
ISO 14001  
OHSAS 18001  
BUREAU VERITAS  
Certification

